

SOMMAIRE



- 04 MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
- 06 HISTORIQUE
- 07 PROFIL
- 08 CARNET DE L'ACTIONNAIRE
- 09 GOUVERNANCE
- 12 STRATÉGIE
- 14 ACTIVITÉS
- 18 ÉLÉMENTS FINANCIERS



04



Ayoub AZAMI
Directeur Général

**Développement
de la distribution en direct,
via Sonasid Distribution.
Une activité qui a contribué
à la croissance de la part
de marché de Sonasid sur
le rond à béton.**

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers actionnaires,

Nous avons vécu en 2012 un contexte chahuté, l'année a démarré par un premier trimestre qui s'inscrivait sur un trend positif intéressant mais qui s'est complètement retourné à partir du mois d'avril 2012 laissant place à un climat d'attentisme sur le marché et dans le secteur de la sidérurgie, avec notamment une Europe qui recule, le Sud en particulier : l'Espagne connaît des excédents de capacité sans précédent qui représentent près de 3 fois la consommation nationale. Un surplus qui trouve ses débouchés sur le marché marocain de l'acier complètement ouvert depuis mars 2012, lui-même en repli de 3% par rapport à 2011 et sur le marché nord africain en général, ce qui a bousculé quelque peu notre stratégie de 2011 d'appoint à l'export.

Une situation qui pourrait durer le temps nécessaire à la reconstruction de la sidérurgie européenne.

Dans ces conditions difficiles, auxquelles s'ajoute également une forte concurrence sur la ferraille locale, qui a pu se réguler sur le second semestre, Sonasid est parvenue à gérer sa dette et générer du cash ; le niveau d'endettement est très faible et Sonasid a généré une capacité d'auto financement de 47 millions de dirhams, ce qui, dans ce contexte, est une performance appréciable. L'endettement net a été abaissé à 100 MDH contre 362 MDH en 2011, pour l'amener à 6% des capitaux propres.

Au niveau de l'activité, nous avons évolué en 2012 dans un contexte européen dans lequel nous avons réussi à maintenir notre part de marché. Il a fallu agir sur les prix et introduire de la volatilité à partir de juillet / août pour concurrencer l'import ce qui a permis de préserver la part de marché de Sonasid sur le rond à béton. Une position qui nous a conforté dans nos axes stratégiques et permis d'explorer de nouvelles pistes, notamment en matière d'approvisionnement en ferrailles. Sonasid est en effet net importateur, c'est pourquoi il faut se donner les moyens de concurrencer l'import en réduisant le coût de nos intrants. Nos installations sont de niveau international en termes de maîtrise des process, nos marges de progrès se situent d'abord au niveau de la matière première. 2012 a été un progrès dans ce sens.

2012 a été également la confirmation de notre stratégie commerciale, axée en particulier sur le développement de la distribution en direct, via Sonasid Distribution. Il a fallu adapter notre système pour répondre aux besoins en produits et services des petits et moyens distributeurs. Une activité qui a contribué à la croissance de la part de marché de Sonasid sur le rond à béton et qui poursuit son développement.

A terme Sonasid s'est donnée pour objectif d'être reconnue comme un acteur au niveau régional, une ambition qui se construit au travers de projets de rupture : 2013 sera une année de prospection de nouvelles idées notamment sur le plan de notre consommation énergétique qui représente près de 40% de nos coûts de transformation, des pistes sont à l'étude pour la recherche de combustibles alternatifs, moins nobles et moins coûteux.

Sonasid dispose ainsi de réelles marges de progrès sur lesquelles nous pouvons travailler et qui sont épuisées de l'autre côté de la méditerranée.

HISTORIQUE



Sonasid a été créée par l'Etat marocain en 1974, l'ambition alors était de développer un complexe sidérurgique complètement intégré à partir de la production de minerai de fer à Ouxane (Nador) en le valorisant dans un haut fourneau d'un million de tonnes.

Les études technico-économiques ont finalement conclu à une intégration amont progressive et c'est ainsi qu'il fut décidé de lancer à Nador le premier laminoir marocain.

La production a démarré en mars 1984 avec une capacité annuelle initiale de 420 000 tonnes de rond à béton et de fil machine portée progressivement à 600 000 tonnes.

En 1996, Sonasid introduit 35% de son capital en bourse et en 1997 l'Etat cède 62% du capital à un consortium d'investisseurs institutionnels pilotés par la SFI.

En juillet 2002, Sonasid investit dans un second laminoir à Jorf Lasfar d'une capacité annuelle de 400 000 tonnes pour répondre à la demande croissante du marché. Un an plus

tard en 2003, Sonasid concrétise son projet d'intégration en amont par la réalisation d'une aciérie électrique à Jorf Lasfar qui devra alimenter les 2 laminoirs en billettes pour réduire sa dépendance du marché international. L'unité démarre en août 2005, la même année Sonasid augmente sa participation à 92% dans le capital de Longométa Armatures, une activité initialement développée au sein de Longométa Afrique.

Le 3 mars 2006 marque une nouvelle étape décisive dans l'histoire de Sonasid avec le renforcement d'Arcelor dans le capital de Sonasid et le partenariat conclu entre SFI et ce qui deviendra quelques mois plus tard ArcelorMittal.

PROFIL



4,7
milliards de DH
de chiffre d'affaires
741 000
tonnes vendues

/ Un acteur majeur du BTP

Sonasid est le leader sidérurgique marocain sur les produits longs : rond à béton et fil machine, destinés au BTP et à l'industrie. Adossé au numéro un mondial de l'acier ArcelorMittal, Sonasid a développé une expertise technique et opérationnelle qui le positionne en acteur incontournable du marché marocain avec la gamme la plus complète de produits longs conformes aux exigences des normes nationales du secteur. Sonasid se positionne également sur le marché des armatures industrielles à travers sa filiale Longométa Armatures.

Véritable référence dans son domaine et consciente de sa responsabilité sociétale, Sonasid se distingue également par son engagement citoyen à travers une démarche basée sur la protection de l'environnement et le développement durable.

/ Des résultats 2012 en recul (Comptes consolidés, en MDH)

(En MDH)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Chiffre d'affaires	4775	5488
EBITDA	72	364
Résultat net de l'ensemble consolidé	-93	107
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	2161	2266

08

CARNET DE L'ACTIONNAIRE

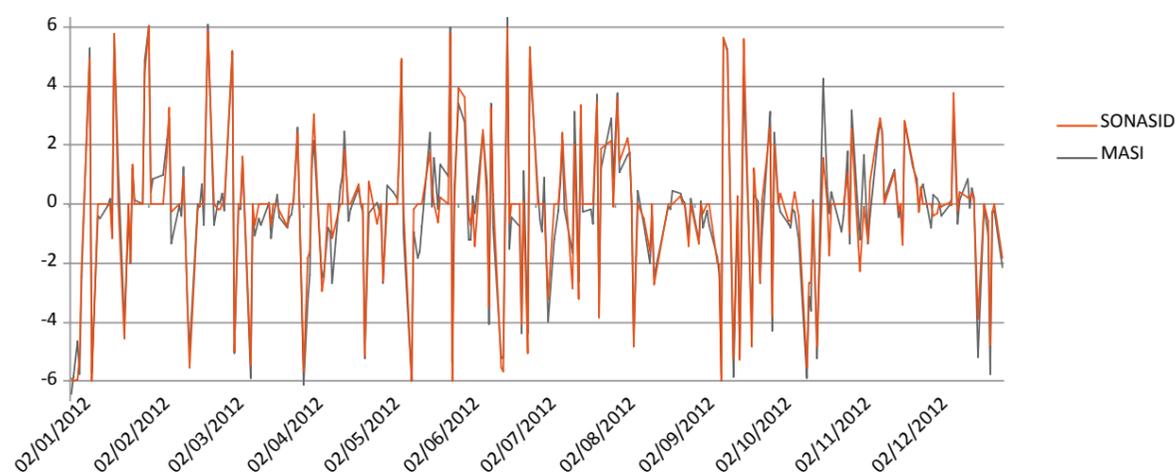
/ Ratios Financiers

(MDH)	2009	2010	2011	2012
ROE	4,2%	-0,9%	4,7%	-4,3%
RCE	13,9%	0,1%	4,3%	-3,3%
Béné/action	88,6	-4,82	27,3	-23,90
CF/Action	396	215,6	37,7	52,6
Div/Action	66	-	-	-
Cours au 31/12	1950	1800	1920	1019
PER	22	NS	70,3x	-42,6
Cours/(C.F/Action)	4,9	NS	50,9x	19,4

/ Indicateurs boursiers

Au 31 décembre	2011	2012
Nombre d'actions en circulation	3 900 000	3 900 000
Capitalisation boursière (Mdhs)	7 488 000 000	3 974 100 000
Cours cotés de l'action (Dhs)		
Cours le plus haut	1920	2025
Cours le plus bas	1405	1019
Au 31 décembre	1920	1019
Dividende ordinaire par action (DH)	-	-
Dividende exceptionnel par action (DH)	-	-

/ Performances comparées de Sonasid et du MASI en 2012



GOUVERNANCE

/ Actionnariat

ArcelorMittal & SNI, co-actionnaires de Sonasid

Un partenariat stratégique

Un accord de partenariat stratégique entre SNI et Arcelor a été conclu en 2006 pour le développement de Sonasid. Arcelor, SNI et les autres actionnaires de référence (MAMDA-MCMA, Axa Assurances Maroc, RMA Watanya, CIMR et Attijariwafabank) ont transféré le 31 mai 2006, leurs participations respectives dans le capital de Sonasid à une société holding NSI « Nouvelles Sidérurgies Industrielles ». Cette société détient désormais 64,85% du capital de Sonasid, capital réparti à 50/50 entre Arcelor devenu entre temps ArcelorMittal et le groupe d'actionnaires marocains conduit par SNI. Un accord qui repose sur la consolidation et le développement de la position de Sonasid sur le marché marocain ainsi que sur le transfert de technologie et de compétences d'ArcelorMittal dans le secteur des produits longs.

Quelques Repères sur ArcelorMittal

Avec un chiffre d'affaires 2012 de 84,2 milliards de dollars, une production annuelle de 88,2 millions de tonnes et une présence dans plus de 60 pays, ArcelorMittal est le leader mondial de l'acier dans les principaux secteurs : automobile, construction, emballage et applications ménagères. Le Groupe est un acteur de premier plan dans le domaine de la technologie et de la R&D et dispose d'importantes ressources propres de matières premières et d'excellents réseaux de distribution.

A travers ses valeurs fondées sur le développement durable, la qualité et le leadership, ArcelorMittal s'engage à développer son activité de manière responsable dans le respect de la santé, la sécurité et le bien être de ses employés, sous traitants et communautés riveraines.

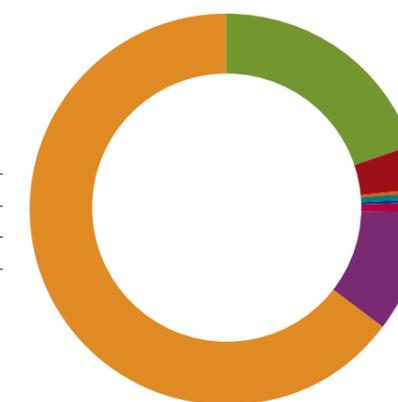
ArcelorMittal compte plus de 246 000 collaborateurs à travers le monde.

/ Indicateurs clés 2012 ArcelorMittal

	2012	2011
Chiffre d'affaires (milliards \$)	84,2	94
EBITDA (milliards \$)	7,7	10,5
Résultat d'exploitation (milliards \$)	-2,6	5,2
Résultat net (milliards \$)	-3,4	2,4
Expéditions (millions de tonnes)	83,8	85,8
Production d'acier (millions de tonnes)	88,2	91,9
Production propre de minerai de fer (millions de tonnes)	55,9	54,1
Production propre de charbon (millions de tonnes)	8,2	8,3

/ Actionnariat Sonasid au 31.12.12

NOUVELLES SIDÉRURGIES INDUSTRIELLES « NSI »	64,86%
RCAR	10,02%
WAFA ASSURANCES	0,82%
ATTIJARIWABA BANK	0,27%
MCMA	0,67%
MAMDA	0,23%
CMR	3,52%
Autres	19,61%



ORGANES DE DIRECTION

10

/ Conseil d'Administration au 13 mars 2013

M. André BOCK	Président du Conseil d'Administration
M. Hassan BOUHEMOU	Administrateur
M. Paul TETTEROO	Administrateur
M. Javier SERRA CALLEJO	Administrateur
Mme Farah OULIDI	Administrateur
M. Mohamed LAMRANI	Administrateur
M. Robert ENGEL	Administrateur
M. Enrique de LA RUBIERA	Administrateur
M. Francis LEFEVRE	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. Jean Pierre MULLIÉ	Administrateur
ATTIJARIWAFI BANK Représentée par M. Ramses ARROUB	Administrateur
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE Représentée par M. Khalid CHEDDADI	Administrateur
MUTUELLE CENTRALE MAROCAINE D'ASSURANCES Représentée par M. Hicham BELMRAH	Administrateur
RMA WATAPIYA Représentée par M. Azeddine GUESSOUS	Administrateur

/ Comité Stratégique

M. André BOCK	Président du Conseil d'Administration
M. Ayoub AZAMI	Directeur Général
M. Mohamed LAMRANI	Administrateur

Missions : Préparer les orientations stratégiques de Sonasid et ses programmes d'investissement, en vue de leur présentation au Conseil d'Administration. Suivre l'exécution budgétaire.

Périodicité : Trimestrielle

/ Comité de Direction au 31 décembre 2012

M. Ayoub AZAMI	Directeur Général
M. Abdeljalil AJDOUR	Directeur Commercial & Marketing
M. Abdelilah FADILI	Directeur Financier
M. Mohammed MOUKASSI	Directeur Ferraille et Valorisation
M. Karim EL OUIADIRHI	Directeur des Achats et Logistique
M. Chakib BENAZZOUZ	Directeur des Ressources Humaines & Communications

Missions : Piloter l'activité opérationnelle de l'entreprise. Analyser la conjoncture nationale et internationale et son impact sur l'activité de la société. Préparer les Conseils d'Administration et différents comités.

Périodicité : Hebdomadaire

/ Comité des Risques & des Comptes

Missions : Statuer sur l'ensemble des sujets pouvant affecter les comptes et les risques. Dans ce cadre, le comité définit la méthode d'établissement et d'arrêt des comptes sociaux et consolidés ainsi que la méthodologie de détermination des provisions. Il examine les comptes semestriels, annuels et le reporting complet des risques. Il assure la cohérence et la pertinence des mécanismes mis en place pour le contrôle interne des procédures, des risques et de la déontologie. Il statue enfin sur la qualité des travaux réalisés par les commissaires aux comptes et juge de leur indépendance.

Périodicité : Semestrielle

/ Comité Nominations & Rémunérations

Missions : Statuer sur la politique de rémunération et de gestion des ressources humaines. Il définit les conditions de la rémunération globale du personnel, élabore la politique des avantages pour les salariés, définit le plan de succession pour les postes clés de la société, gère les hauts potentiels et réfléchit sur la politique de formation. Il étudie l'évolution de la masse salariale et de l'équité interne.

Périodicité : Annuelle

STRATÉGIE

/ Une stratégie qui s'adapte au nouvel ordre sidérurgique international

2011

Jouer son rôle de leader pour mettre en place une nouvelle dynamique sectorielle :

Conforter les fondamentaux et avantages compétitifs :

- > Management de la sécurité
- > Coûts de transformation
- > Intégration aciérie
- > Broyeur
- > Armatures

Nouvelle stratégie commerciale :

- > Politique de distribution
- > Focus sur le marché local avec une approche marge
- > Saturation des usines par des appoints export et vente de billettes.

2012

Accélération de la mise en oeuvre du plan stratégique :

- > Intensification du programme d'optimisation des coûts
- > Amélioration de la performance technique de l'outil industriel
- > Consolidation des actions relatives à la distribution : préservation des parts de marché rond à béton dans un marché à forte progression des imports
- > Montée en puissance de la plateforme de préparation ferraille
- > Baisse des charges financières et gestion efficace du risque.

2013

Rupture :

- > Stratégie de diversification sourcing ferraille
- > Rationalisation des coûts fixes
- > Optimisation des coûts de transformation
- > Développement de la distribution en direct : Sonasid Distribution
- > Substitution énergétique.

14

ACTIVITÉS

/ Un marché international qui stagne

La production mondiale d'acier en 2012 s'élève à 1 548 Millions de tonnes, en hausse de 1,2% par rapport à 2011. Une croissance portée essentiellement par l'Asie et l'Amérique du Nord, tandis que la production brute d'acier a chuté dans l'Union Européenne des 27 et l'Amérique du Sud.

Le marché international a stagné : la Chine progresse, l'Europe recule.

/ Une sidérurgie nationale perturbée

L'année 2012 a été perturbée à partir du 2^{ème} trimestre en raison de l'ouverture totale du marché marocain qui a directement exposé la sidérurgie nationale aux remous de la crise économique mondiale.

La sidérurgie européenne en proie à des difficultés structurelles se rationalise par les prix, une tension qui a inévitablement eu des répercussions sur le marché local de l'acier.

Par ailleurs la conjoncture économique nationale s'est caractérisée par un retard dans le lancement des investissements publics en infrastructure et une tension sur les liquidités qui a entraîné un resserrement des conditions d'assurance de couverture client et un rallongement des délais de paiement.

/ Confirmation de la nouvelle approche commerciale de SONASID

Dans ce contexte difficile et dans un marché atone de la construction, les ventes de Sonasid sont en recul de 10% en 2012, essentiellement les ventes à l'export et de billettes. Cependant, les ventes locales de rond à béton ont progressé de 3%. Un volume global en retrait qui s'explique par la guerre des prix à l'international, Sonasid exportait traditionnellement en Algérie mais la stratégie de l'Europe du Sud en 2012 a été celle d'investir le marché nord africain par les prix, avec une amplitude de baisse de l'ordre de 15 à 20% ; or Sonasid a décidé de ne pas suivre et a préservé ses parts de marché, elle est restée stable pour le rond à béton et a reculé pour le fil machine en raison de la forte progression des importations.

Sonasid Distribution, un levier stratégique

2012 a été la confirmation de la nouvelle politique commerciale, axée notamment sur le développement de la distribution en direct via le canal Sonasid Distribution.

Une nouvelle approche d'équilibre de la distribution pour capter un nouveau segment de clients de la moyenne et petite distribution en leur proposant un service et une gamme de produits qui répond à leurs besoins spécifiques.

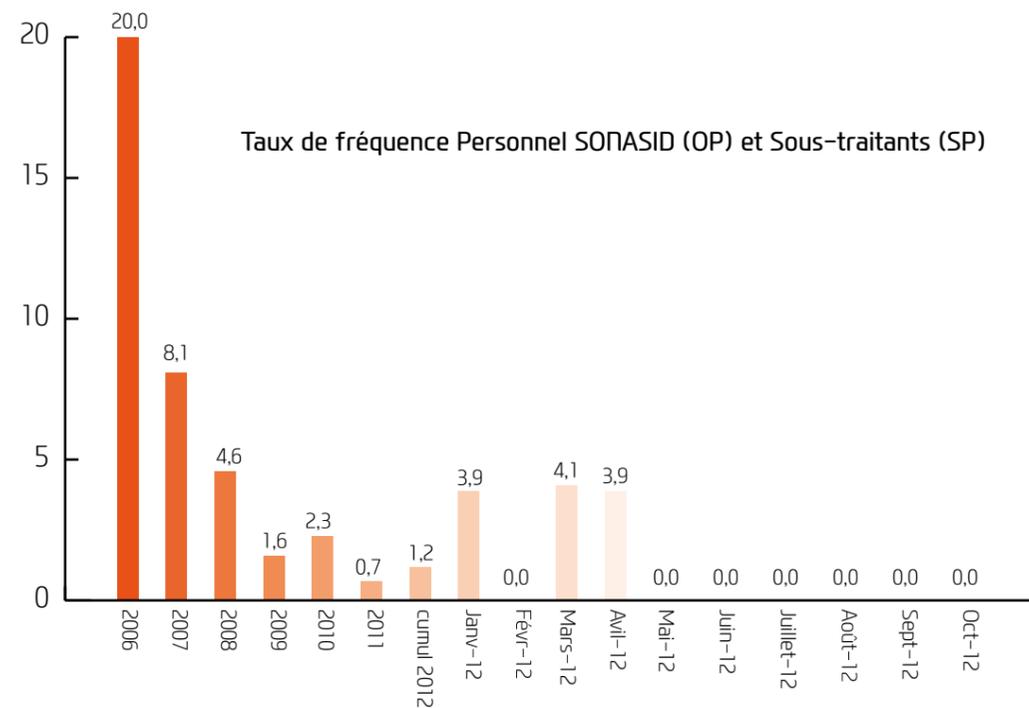
Véritable levier de distribution, l'activité a fortement progressé sur le 3^{ème} et 4^{ème} trimestre dans un marché qui n'était pas porteur.

Sonasid Distribution est donc avant tout une activité stratégique qui a permis à Sonasid d'apposer son empreinte à la fois au niveau du canal négoce mais également de la distribution pour une meilleure dynamique du marché.





/ Bonne performance sécurité 2012



Sonasisid figure parmi les meilleures performances sécurité du segment Long Carbon Europe du groupe ArcelorMittal. Le taux de fréquence a régressé par rapport à 2011, il est de 1,2.



/ Un outil industriel de niveau international

> **Acierie**

Jeune et en progrès, grâce à l'amont de préparation ferrailles, une activité industrielle qui a permis d'éviter des pertes dans le process et d'améliorer le rendement matière. L'année 2012 était particulièrement centrée sur la réduction des coûts fixes.



L'équipe aciérie s'est notamment distinguée lors d'une compétition interne du groupe ArcelorMittal 'CI Challenge' sur l'amélioration continue qui met en avant les améliorations durables mises en place dans les unités du segment Acier Long Europe.

Un concours qui a pour objectif de promouvoir des initiatives en rupture développées par les opérateurs eux-mêmes en matière de santé et sécurité, réduction des coûts, productivité, etc. ; afin de promouvoir les actions 'best in class' et les partager au niveau du segment. A travers ce concours c'est aussi une culture de l'excellence industrielle et de l'échange d'expérience qui est mise en place.

Sonasisid s'est distinguée dans la catégorie 'réduction des coûts variables' avec un projet qui vise la réduction de la consommation des électrodes du four électrique.

> **Laminoir Nador**

Une production en baisse par rapport à 2011 mais des arrêts mis à profit pour la mise à niveau du laminoir dans le cadre du programme des 5S. Les coûts de transformation ont baissé et le laminoir est notamment benchmark LCE en matière de consommation énergétique.

> **Laminoir Jorf Lasfar**

La production est en légère régression, mais les performances opérationnelles sont en amélioration avec une réduction des coûts variables et fixes. Le rendement matière s'est maintenu au même niveau qu'en 2011.

Le Laminoir de Jorf Lasfar est benchmark LCE en matière de process de maintenance.

18

صوناسيد ٥٨٠٠١٠٤٨



Made in Morocco
www.sonasid.ma

T: 05 29 01 22 22

ISO 9001
ISO 14001
NM00.5801 (OHSAS 18001)



Comptes consolidés

Notes aux comptes consolidés

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les Comptes Consolidés

Comptes sociaux

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Résolutions de l'Assemblée Générale

Eléments financiers



COMPTES CONSOLIDÉS

20



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	En millions de dirhams	
Exercices du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre	2012	2011
Chiffre d'affaires	4 775,1	5 487,8
Autres produits de l'activité	(67,4)	102,3
Produits des activités ordinaires	4 707,7	5 590,1
Achats	(4 087,6)	(4 634,1)
Autres charges externes	(291,0)	(330,7)
Frais de personnel	(207,1)	(247,5)
Impôts et taxes	(8,5)	(9,2)
Amortissements et provisions d'exploitation	(198,7)	(205,2)
Autres produits et charges d'exploitation nets	3,7	4,5
Charges d'exploitation courantes	(4 789,2)	(5 422,2)
Résultat d'exploitation courant	(81,5)	167,9
Cessions d'actifs	4,9	3,8
Résultats sur instruments financiers	0	0,3
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(19,4)	3,2
Autres produits et charges d'exploitation	(14,5)	7,3
Résultat des activités opérationnelles	(96,0)	175,2
Produits d'intérêts	1,7	0,2
Charges d'intérêts	(36,9)	(37,0)
Autres produits et charges financiers	3,6	(4,3)
Résultat financier	(31,5)	(41,1)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	(127,5)	134,2
Impôts sur les bénéfices	(25,2)	(35,1)
Impôts différés	58,4	6,5
Résultat net des entreprises intégrées	(94,3)	105,6
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Résultat net des activités poursuivies	(94,3)	105,6
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	(94,3)	105,6
Intérêts minoritaires	(1,2)	(1,1)
Résultat net - Part du Groupe	(93,2)	106,7
Résultat net par action en dirhams	(23,89)	27,35
- de base	(23,89)	27,35
- dilué	(23,89)	27,35
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams	(23,89)	27,35
- de base	(23,89)	27,35
- dilué	(23,89)	27,35

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

	En millions de dirhams	
Exercices du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre	2012	2011
Résultat de l'exercice	(94,3)	105,6
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Écart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
Résultat global total de l'année	(94,3)	105,6
Dont Intérêts minoritaires	(1,2)	(1,1)
Résultat net - Part du Groupe	(93,2)	106,7

COMPTES CONSOLIDÉS

22

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF AUX	En millions de dirhams	
	31-Déc-12	31-Déc-11
Immobilisations incorporelles, net	4,6	7,6
Immobilisations corporelles, net	2 016,4	2 017,9
Autres actifs financiers	40,7	42,7
- Prêts et créances	40,7	42,7
Impôts différés actifs	59,6	11,0
Autres débiteurs non courants, net		
Actif non courant	2 121,4	2 079,2
Autres actifs financiers	12,2	12,2
- Instruments financiers dérivés	12,2	12,2
Stocks et en-cours, net	764,0	918,5
Créances clients, net	770,4	1 315,3
Autres débiteurs courants, net	197,0	267,7
Trésorerie et équivalent de trésorerie	239,6	42,1
Actif courant	1 983,3	2 555,8
TOTAL ACTIF	4 104,7	4 635,0



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS AUX	En millions de dirhams	
	31-Déc-12	31-Déc-11
Capital	390,0	390,0
Primes d'émission et de fusion	1,6	1,6
Réserves	1 862,4	1 767,5
Résultat net part du groupe	(93,2)	106,7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	2 160,9	2 265,8
Intérêts minoritaires	4,4	5,6
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	2 165,3	2 271,4
Provisions	83,6	75,2
Avantages du personnel	92,9	87,1
Dettes financières non courantes	241,3	352,9
- Dettes envers les établissements de crédit	150,0	350,0
- Dettes liées aux contrats de location financement	93,3	2,9
Impôts différés Passifs	219,4	225,9
Autres créditeurs non courants	44,3	47,0
Passif non courant	681,6	788,0
Provisions	3,8	3,1
Dettes financières courantes	306,1	187,2
- Instruments financiers dérivés		
- Dettes envers les établissements de crédit	302,2	185,6
- Dettes liées aux contrats de location financement	4,0	1,6
Dettes fournisseurs courantes	641,4	993,6
Autres créditeurs courants	306,5	391,7
Passif courant	1 257,9	1 575,6
TOTAL PASSIFS	1 939,4	2 363,6
TOTAL CAPITALS PROPRES ET PASSIFS	4 104,7	4 635,0

COMPTES CONSOLIDÉS

24



VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	En millions de dirhams						
	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves	Résultat net part du Groupe	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1 ^{er} janvier 2011	390,0	1,6	1 786,3	(18,8)	2 159,1	6,7	2 165,8
Effets des changements de méthode comptable							
Montants retraités au 1 ^{er} janvier 2011	390,0	1,6	1 786,3	(18,8)	2 159,1	6,7	2 165,8
Résultat de l'exercice				106,7	106,7	(1,1)	105,6
Dividendes distribués							
Autres variations			(18,8)	18,8			
Total des produits et charges de l'exercice			(18,8)	125	106,7	(1,1)	105,6
Au 31 décembre 2011	390,0	1,6	1 767,5	106,7	2 265,8	5,6	2 271,4
Au 1 ^{er} janvier 2012	390,0	1,6	1 767,5	106,7	2 265,8	5,6	2 271,4
Effets des changements de méthode comptable							
Montants retraités au 1 ^{er} janvier 2012	390,0	1,6	1 767,5	106,7	2 265,8	5,6	2 271,4
Résultat de l'exercice				(93,2)	(93,2)	(1,2)	(94,4)
Dividendes distribués							
Autres variations			94,9	(106,7)	(11,7)		(11,7)
Total des produits et charges de l'exercice			94,9	(199,9)	(104,9)	(1,2)	106,1
Au 31 Décembre 2012	390,0	1,6	1 862,4	(93,2)	2 160,9	4,5	2 165,3

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	EXERCICE DU 1/1/2012 AU 31/12/2012	
	En millions de dirhams	
	31-Déc-12	31-Déc-11
Résultat net de l'ensemble consolidé	(94,3)	105,6
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	180,0	171,5
Profits/pertes de réévaluation (juste valeur)	0	(0,3)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(4,9)	(3,8)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	80,8	273,0
Elimination de la charge (produit) d'impôts	(33,2)	28,6
Elimination du coût de l'endettement financier net	36,9	36,9
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	84,5	338,5
Incidence de la variation du BFR	329,9	100,6
Impôts payés	(25,2)	(35,1)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	389,2	404,0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(171,7)	(197,8)
Variation des autres actifs financiers	2,0	0,0
Subventions d'investissement reçues		
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7,5	122,8
Intérêts financiers versés	(36,9)	(36,9)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(199,1)	(111,9)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	0,0	0,0
Emission d'emprunts	0,0	0,0
Remboursement d'emprunt	(200,0)	(100,0)
Remboursement de dettes résultant de contrats location-financement	90,9	(1,6)
Variation des comptes courants associés	0,0	0,1
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(109,2)	(101,5)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	80,9	190,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture*	(143,5)	(334,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture*	(62,5)	(143,5)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	80,9	190,6

* Ce montant de Trésorerie et équivalents de trésorerie n'est pas en lecture directe au niveau du bilan dans la mesure où la Trésorerie- Passif est comprise dans les dettes courantes envers les établissements de crédit.

26

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

- NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ
- NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE
- NOTE 3. RÉGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PÉRIODE
- NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES
- NOTE 6. CHIFFRE D'AFFAIRES
- NOTE 7. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES
- NOTE 8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS
- NOTE 9. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION
- NOTE 10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION
- NOTE 11. RÉSULTAT FINANCIER
- NOTE 12. IMPÔTS
- NOTE 13. RÉSULTAT PAR ACTION
- NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT
- NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS
- NOTE 17. STOCKS ET EN-COURS
- NOTE 18. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS
- NOTE 19. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
- NOTE 20. CAPITAUX PROPRES
- NOTE 21. PROVISIONS
- NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL
- NOTE 23. DETTES FINANCIÈRES
- NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS
- NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS
- NOTE 26. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE
- NOTE 27. AUTRES ENGAGEMENTS
- NOTE 28. PASSIFS ÉVENTUELS
- NOTE 29. PARTIES LIÉES
- NOTE 30. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
- NOTE 31. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE
- NOTE 32. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2012

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le Groupe SONASID intervient dans le secteur de l'industrie sidérurgique au Maroc. Premier Acteur dans le secteur du BTP, la société Sonasid est le leader sidérurgique marocain sur les produits longs (rond à béton & fil machines) avec 50 % de part de marché à fin Décembre 2012.

Avec plus de 800 collaborateurs et à travers ses sites industriels situés à Nador et à Jorf Lasfar, Sonasid a une capacité de production annuelle de plus d'un million de tonnes destinée principalement au secteur de la construction nationale.

Le groupe Sonasid se positionne également sur le marché des armatures industrielles et des armatures « bâtiment » à travers sa filiale Longométa Armatures.

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

L'année 2012 n'a pas connu d'événements significatifs en termes de variation de périmètre.

NOTE 3. RÉGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**3.1. Référentiel comptable**

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 Décembre 2012 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe a suivi les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC. Parmi ces dernières normes et interprétations publiées mais non encore adoptées par l'Union européenne (UE) :

- L'application d'IFRS 8 n'a pas engendré de modification quant à la présentation de l'information sectorielle par rapport à celle présentée conformément à IAS 14, puisque la structure du groupe n'a pas connu de modification significative ;
- L'amendement d'IAS 23, Coûts d'emprunt applicable à compter du 1er janvier 2009 n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe puisque le traitement comptable proposé par cette norme correspond au principe comptable actuellement retenu par le Groupe ;
- La révision d'IAS 1 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 a eu une incidence sur la présentation du tableau de variation des capitaux propres ; ainsi le comparatif est semestriel au lieu d'annuel ;
- Le groupe est en cours d'analyse des récentes publications de l'IASB.

Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnant.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les immobilisations, les stocks, les impôts différés et les provisions.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes ou en charges de restructuration, le cas échéant, suivant la nature des montants concernés.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Une dépréciation des créances clients et des prêts est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peut avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

c) Frais de développement capitalisés, goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées ci-dessous. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés.

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial.

Le Groupe a par ailleurs à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendue.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale, les indemnités de départ en retraite et les médailles de travail font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

3.4. Principes de consolidation

3.4.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêtés des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Le Groupe a fait le choix, comme autorisé par la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises », de consolider selon la méthode l'intégration proportionnelle les entités sur lesquelles il exerce un contrôle conjoint.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions de IAS 39.

Les participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées qui sont classées comme détenues en vue de la vente (ou incluses dans un Groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente) selon IFRS 5 sont comptabilisées conformément aux dispositions de cette norme (i.e. les entités sont consolidées mais présentées sur une seule ligne de l'actif et du passif).

Actuellement, le Groupe ne dispose pas dans son périmètre de consolidation d'entreprise associée ou de co-entreprise.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2012.

3.5. Conversion des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société Sonasid est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe.

Les transactions en monnaies étrangères (c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.16.3 « Instruments dérivés ci-après ».

3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements postérieurs au 1er janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1er janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

3.8. Immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties selon le mode linéaire, sur les périodes suivantes :

- Logiciels : de 3 à 4 ans

3.9. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société Sonasid a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants. Pour Longométal Armatures, les valeurs historiques ont été maintenues.

Principes applicables depuis le 1er janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partie intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité) suivantes :

- Immeubles et constructions :

	F 1*	F 2*	F 3*	F 4*	F 5*	F 6*	F 7*
Gros œuvres - Charpente métallique	50 ans	50 ans	50 ans	25 ans	33 ans	40 ans	
Étanchéité, toiture et autres	10 ans						
Agencements et aménagements	15 ans		20 ans				
Installations techniques fixes	25 ans	25 ans	25 ans	20 ans	20 ans		
Menuiserie intérieure & extérieure	15 ans						

* F1 : constructions en dur $\leq R+2$

F2 : constructions en dur $> R+2$

F3 : Bâtiment industriel en dur (entrepôt, magasins, etc)

F4 : Bâtiment industriel - construction légère - structure métallique

F5 : Bâtiment industriel - construction lourde - structure métallique

F6 : Bâtiment en copropriété

F7 : Aménagements extérieurs/terrains non construits.

- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 35 ans
 - Matériel de transport : de 1 à 9 ans
 - Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers : de 2 à 7 ans
 - Autres immobilisations corporelles : de 2 à 5 ans

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

3.10. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

3.11. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Pour les contrats de location simple où le Groupe est preneur, les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que l'assurance et la maintenance) sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de locations signés par le Groupe (bailleur) avec ses clients sont des contrats de location simple. Dans ces contrats, les produits des loyers sont enregistrés de manière linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchises, paliers, droits d'entrée) sont étalés sur la durée ferme du bail, sans tenir compte de l'indexation. La période de référence retenue est la première période ferme du bail. Les frais directement encourus et payés à des tiers pour la mise en place d'un contrat de location sont inscrits à l'actif, dans le poste « immeubles de placement » ou autres postes d'immobilisations concernées, et amortis sur la durée ferme du bail.

3.12. Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur (diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était « les usines ». Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Pour une filiale cotée, la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) retenue est sa capitalisation boursière à moins que celle-ci soit inférieure à la valeur nette comptable, auquel cas, une estimation de la valeur d'utilité est effectuée.

3.13. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêt s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.14. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.15. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.16. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.16.1. Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisés le cas échéant. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

3.16.2. Titres de participation des sociétés non consolidées et autres titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés non consolidées et les autres titres immobilisés sont qualifiés d'actifs disponibles à la vente (AFS) et figurent au bilan pour leur juste valeur. Les pertes et gains latents sont enregistrés dans une composante séparée des capitaux propres. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au cours de bourse. Pour les autres titres, si la juste valeur n'est pas estimable de façon fiable, elle correspond au coût d'acquisition net des dépréciations éventuelles.

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des actifs autres que ceux classés en transaction. Sauf exception, le Groupe considère qu'une baisse significative ou durable est présumée lorsque l'instrument de capitaux propres a perdu 20 % au moins de sa valeur sur une période de 6 mois consécutifs.

Ce critère de baisse significative ou durable de la valeur du titre est une condition nécessaire mais non suffisante pour justifier l'enregistrement d'une provision. Cette dernière n'est constituée que dans la mesure où la dépréciation se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi. La reprise de cette perte de valeur par le compte de résultat ne peut intervenir qu'au moment de la cession des titres, toute reprise antérieure étant comptabilisée en capitaux propres.

3.16.3. Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés peut se résumer de la manière suivante :

Application de la comptabilité de couverture :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants au bilan, la partie couverte de ces éléments est évaluée à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en résultat et compensée pour la part efficace par les variations symétriques de juste valeur des instruments dérivés ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée directement en capitaux propres et la part inefficace impacte les autres produits et charges financiers ;
- pour la couverture d'investissement net à l'étranger, le gain ou la perte résultant de la couverture sera différé en capitaux propres jusqu'à la cession totale ou partielle de l'investissement.

Dans le cas où la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat.

3.17. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers). Pour les placements disponibles à la vente, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres ou en résultat (en autres produits et charges financiers) dans le cas d'indication objective d'une dépréciation plus que temporaire de la valeur mobilière ou en cas de cession.

3.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à court ou moyen terme sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs à activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires liés à des opérations de financement sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

3.19. Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation » est sorti du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

3.20. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.21. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ...
- la méthode dite du corridor est appliquée. Ainsi, seuls les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont comptabilisés et amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime (DVAR).

A compter du 1^{er} janvier 2007, les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10% de la valeur de l'engagement actualisé. La fraction excédant 10% est alors étalée sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.22. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

3.23. Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport.

3.24. Passifs financiers

3.24.1. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêt sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

3.24.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créiteurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.25. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont composés principalement des natures suivantes de chiffre d'affaires :

- ventes de marchandises ;
- ventes de biens et services produits ;
- revenus locatifs.

Un produit est comptabilisé en produits des activités ordinaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des loyers sont comptabilisés de façon linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchise, droit d'entrée ...) sont étalés sur la durée ferme du bail.

Les remises commerciales ou rabais pour quantité sont comptabilisées en déduction du revenu à l'exception des actions commerciales prenant la forme d'attribution de produits gratuits qui sont comptabilisés dans le coût des ventes et provisionnés conformément aux dispositions d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

En général, les produits des activités ordinaires relatifs à la vente de biens et d'équipements sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

3.26. Autres produits de l'activité

Les autres produits liés à l'activité incluent des produits à caractère non récurrent ou non directement liés aux opérations décrites dans le paragraphe « chiffre d'affaires ».

3.27. Coût de l'endettement net

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les emprunts bancaires, les emprunts obligataires et les autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement).

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif.

3.28. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

3.29. Information sectorielle

Le Groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. L'activité est intégrée verticalement et le groupe de produits commercialisés par le Groupe ne comportent pas des risques et une rentabilité sensiblement différents.

Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc.

De ce fait, aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique n'a été retenu.

3.30. Liste des normes et interprétations non applicables au Groupe

3.30.1. Liste des principales normes et interprétations non applicables au Groupe au 31 Décembre 2012

- IFRS 2, Paiement fondé sur des actions ;
- Amendements aux normes IFRS 1 et IAS 27 relatifs au coût d'un investissement lors de la première adoption des normes IAS/IFRS ;
- IAS 26, Comptabilité et rapports financiers des régimes de retraite ;
- IAS 39 et IFRS 7 (révisées) : concernant le reclassement de certains actifs financiers évalués à la juste valeur vers la catégorie des actifs mesurés au coût ;
- Amendement à la norme IAS 39 et à l'interprétation IFRIC 9, relatif aux dérivés incorporés ;
- IFRIC 2, Parts sociales des entités coopératives et instruments similaires ;
- IFRIC 7, Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 ;
- IFRIC 8, Champ d'application de la norme IFRS 2 - Paiements fondés sur des actions ;
- IFRIC 11, Actions propres et transactions intragroupes ;
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation des clients ;
- IFRIC 14, IAS 19 - Limitation d'un actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net à l'étranger ;
- IFRIC 18, Transferts d'actifs de la part des clients : les seuls contrats du Groupe OPA comportant des transferts d'actifs corporels ou de trésorerie étant traités conformément aux dispositions d'IFRIC 12, cette interprétation est non applicable pour le Groupe au 31 décembre 2009 ;
- SIC 7, Introduction de l'Euro.

3.30.2. Liste des normes appliquées au 31 Décembre 2012 mais non publiées lors de la préparation du bilan d'ouverture au 1er janvier 2006

- Amendement de IAS 1, Présentation des états financiers entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 : En application de la norme IAS 1 révisée, le « bilan » est désormais appelé « état de la situation financière consolidée » et les changements provenant de transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires sont présentés séparément des transactions avec les propriétaires de participations ne donnant pas le contrôle dans le tableau de variation des capitaux propres qui est désormais présenté dans les états de synthèse ;

- Amendements résultant du processus d'améliorations annuelles 2006-2008, à l'exception des amendements relatifs à la norme IFRS 5 ;
- Amendement à la norme IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir - amélioration des informations à fournir ;
- IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt » ;
- Amendements aux normes IAS 32 et IAS 1, Instruments financiers - Présentation : Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation ;
- IAS 41, Agriculture, cette norme s'applique au Groupe à partir du 1er janvier 2009 suite à la création de la société « Lait Plus » ;
- IFRS 7, Informations à fournir sur les instruments financiers, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007 ;
- IFRS 8, Secteurs opérationnels ;
- IFRIC 10, Dépréciation de certains actifs et comptes intermédiaires, interprétation entrée en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1er novembre 2006 ;
- IFRIC 12, Accords de concession de services applicable suite à une concession accordée au Groupe ;
- IFRIC 15, Accords pour la construction d'un bien immobilier : l'application de cette interprétation ne modifie pas le traitement comptable retenu par le Groupe pour les programmes de construction immobilière appliqué antérieurement à l'entrée en vigueur d'IFRIC 15.

3.30.3. Liste des normes et interprétations publiées par l'IASB/IFRIC mais non encore approuvées par l'Union Européenne

- IAS 23 révisée 2007, Coûts d'emprunts
- Révision d'IAS 1, Présentation des états financiers (révision 2007) : la révision a eu durant l'année 2009 un impact sur la présentation des états financiers du Groupe, plus particulièrement sur le comparatif de l'état de variation des capitaux propres qui devient semestriel au lieu du comparatif annuel ;
- Amendement d'IAS 27, Etats financiers consolidés et individuels
- Amendement d'IFRS 2
- IFRIC 13, Programme de fidélisation des clients
- IFRIC 14, IAS 19 - Limitation d'un actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction.

NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'EXERCICE

4.1. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2012.

4.2. Acquisitions

Le Groupe n'a pas procédé à aucune acquisition d'entités au cours de l'année 2012.

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc. De ce fait, le Groupe Sonasid n'a retenu aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique.

NOTE 6. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les produits des activités ordinaires du Groupe Sonasid se décomposent de la manière suivante :

En Millions de MAD	2012	2011
- Chiffre d'affaires	4 775,1	5 487,8
- Autres produits de l'activité	(67,4)	102,3
Total produits des activités ordinaires	4 707,7	5 590,1

Le chiffre d'affaires se décompose globalement comme suit :

En Millions de MAD	2012	2011
- Ventes de Marchandises en l'état	16,8	6,7
- Production vendue de biens et services	4 758,3	5 481,1
Chiffre d'affaires	4 775,1	5 487,8

NOTE 7. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	2012	2011
Achats revendus de marchandises	(8,8)	(8,4)
Achats consommés de matières et fournitures	(4 078,8)	(4 625,7)
Achats	(4 087,6)	(4 634,1)
Loyers opérationnels	(11,5)	(10,4)
Entretien et réparations	(8,2)	(16,8)
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	(10,9)	(11,2)
Transport	(107,4)	(116,2)
Charges externes diverses	(153,1)	(176,1)
Autres charges externes	(291,1)	(330,7)
Total Achats et Autres charges externes	(4 378,7)	(4 964,8)

NOTE 8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

8.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'année 2012 sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Millions de MAD	2012	2011
Salaires et traitements	(153,4)	(171,8)
Autres charges sociales	(48,0)	(69,9)
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	(5,8)	(5,8)
Total	(207,2)	(247,5)

8.2. Effectifs moyens

Les effectifs moyens des entreprises consolidées par intégration globale se ventilent comme suit :

	2012	2011	Var %
Cadres	93	93	(0%)
Non cadres	873	900	(3%)
Intérimaires	177	787	(77%)
Autres	15	14	(1%)
Total	1 158	1 794	(35%)

8.3. Rémunérations des organes d'administration et de direction

L'information relative à la rémunération des organes d'administration et de direction figure dans la Note 29 relative aux parties liées.

NOTE 9. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 Décembre 2012 et 31 Décembre 2011 se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	2012	2011
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations incorporelles	(3,8)	(4,0)
Immobilisations corporelles	(169,8)	(160,0)
Sous-total	(173,6)	(164,0)
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant		
Stocks	(14,2)	(4,1)
Créances	(10,2)	(35,4)
Provisions pour risques et charges	(0,7)	(1,7)
Sous-total	(25,1)	(41,2)
Total	(198,7)	(205,2)
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	(198,7)	(205,2)
Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies		

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 17 et 18 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

NOTE 10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Millions de MAD	2012	2011
Cession d'actifs	4,9	3,9
Résultats sur dérivés de change - Trading	0,0	0,2
Autres produits et charges d'exploitation non courants*	(19,4)	3,2
Total produits et charges d'exploitation non courants	14,5	7,3

* Ce poste est détaillé dans le tableau suivant

10.1. Autres produits et charges d'exploitation non courants

En Millions de MAD	2012	2011
Autres produits non courants	10,5	4,9
Autres charges non courantes	(29,9)	(1,7)
Total autres produits et charges d'exploitation non courants	19,4	3,2

10.2. Résultats sur dérivés

Ce poste enregistre principalement la variation de juste valeur des dérivés de change en Trading.

NOTE 11. RÉSULTAT FINANCIER

Les résultats financiers au 31 Décembre 2012 et Décembre 2011 se décomposent de la façon suivante :

En Millions de MAD	2012	2011
Produits d'intérêts	1,7	0,2
Charges d'intérêts	(36,8)	(37,0)
Reprises des pertes de valeur		
Gains et pertes de change	3,6	(4,3)
Autres charges financières		
Autres produits et charges financiers	(3,6)	(4,3)
Résultat financier	(31,5)	(41,1)

Le poste « produits d'intérêts » comprend essentiellement les intérêts sur les placements des excédents de trésorerie.

Le poste « charges d'intérêts » comprend essentiellement les intérêts bancaires sur le CMT et les intérêts sur comptes courants du groupe.

Le poste « Autres charges financières » est lié à l'impact de l'actualisation des provisions pour risques et charges conformément à IAS 37.

NOTE 12. IMPÔTS**12.1. Charge d'impôt****12.1.1. Reconnue en compte de résultat**

La charge d'impôt pour les exercices clos les 31 Décembre 2012 et 2011, s'analyse comme suit :

En Millions de MAD	2012	2011
Charge d'impôt courant		
Charge de l'exercice	(25,2)	(14,9)
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs	(0,0)	(20,2)
	(25,2)	(35,1)
(Charges) / produits d'impôts différés	58,4	6,5
Variations des différences temporaires	38,2	5,3
Variations des taux d'imposition		
Variation des déficits fiscaux antérieurs	20,1	1,2
	58,4	6,5
(Charge) / Produit total d'impôt	(33,2)	(28,6)

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période.

12.1.2. Impôts différés comptabilisés au bilan

En Millions de MAD	Actif		Passif		Net	
	31-déc-12	31-déc-11	31-déc-12	31-déc-11	31-déc-12	31-déc-11
Impôts différés						
Provenant des différences temporaires	10,3	6,2	219,4	225,9	(209,1)	(219,7)
Provenant des déficits fiscaux	25	4,8			25	4,8
Provenant des crédits d'impôt	24,3				24,3	
Total	59,6	11,0	219,4	225,9	(159,8)	(214,9)

12.1.3. Preuve d'impôt

En Millions de MAD	2012	2011
Résultat net de l'ensemble consolidé	94,3	105,6
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)	94,3	105,6
Impôt sur les bénéfices	(25,2)	(35,1)
Impôts différés	58,4	6,5
Total charge fiscale	33,2	(28,6)
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts (hors S.M.E)	(127,5)	134,2
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale / Résultat comptable avant impôts)	(26,0%)	(21,3%)
Impôt sur différences permanentes	4,1	6,7
Régularisation sur IS (a)		
Cotisation minimale	0,9	(18,3)
Autres différences (b)		
Charge fiscale recalculée	38,2	(40,3)
Taux d'impôt légal au Maroc (Charge fiscale recalculée / Résultat comptable avant impôts)	30,0%	30,0%

NOTE 13. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

	2012	2011
Nombre moyen pondéré :		
- d'actions ordinaires émises	3 900 000	3 900 000
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat	-	-
- d'actions d'auto détention	-	-
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	3 900 000	3 900 000
Nombre d'instruments dilutifs	-	-
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	3 900 000	3 900 000

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

Le résultat de base par action est de **(23,89) Dirhams** au 31 Décembre 2012 contre **27,35 Dirhams** au 31 Décembre 2011.

Exercices clos le 31 Décembre	2012	2011
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	(93,2)	106,7
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	3 900 000	3 900 000
Résultat de base par action des activités poursuivies	(23,89) MAD	27,35 MAD
Résultat dilué par action des activités poursuivies	(23,89) MAD	27,35 MAD

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En Millions de MAD	Logiciels	Concessions brevets et droits similaires	Autres	Total
Valeurs brutes				
Au 1 ^{er} janvier 2011	37,4		2,2	39,6
Acquisitions	0,1		0,3	0,4
Autres mouvements				
Au 31 décembre 2011	37,5		2,5	40,0
Au 1^{er} janvier 2012				
Au 1 ^{er} janvier 2012	37,5		2,5	40,0
Acquisitions			0,8	0,8
Autres mouvements				
Au 31 décembre 2012	37,5		3,3	40,8

Amortissements et pertes de valeurs

Au 1 ^{er} janvier 2011	(28,4)	(28,4)
Amortissements	(4,0)	(4,0)
Autres mouvements		
Au 31 décembre 2011	(32,4)	(32,4)
Au 1^{er} janvier 2012		
Au 1 ^{er} janvier 2012	(32,4)	(32,4)
Amortissements	(3,8)	(3,8)
Autres mouvements		
Au 31 décembre 2012	(36,2)	(36,2)

Valeurs nettes

Au 31 décembre 2011	5,1	7,6
Au 31 décembre 2012	1,3	4,6

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

En Millions de MAD	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Immobilisations en cours	Autres	Total
Valeurs brutes						
Au 1 ^{er} janvier 2011	153,8	613,3	3 064,2	186,4	52,5	4 070,2
Acquisitions	2,6	0,9	142,9	50,4	0,5	197,4
Cessions	(4,5)	(4,7)	(188,0)		(1,3)	(198,6)
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2011	151,9	609,5	3 019,1	236,7	51,7	4 068,9
Au 1 ^{er} janvier 2012	151,9	609,5	3 019,1	236,7	51,7	4 068,9
Acquisitions	53,7	59,9	3,7	53,3	0,4	171,0
Cessions	(1)	(2,7)				(3,7)
Autres mouvements	59,1		24,7	(83,8)		0
Au 31 décembre 2012	263,7	666,7	3 047,5	206,2	52,1	4 236,2
Amortissements et pertes de valeurs						
Au 1 ^{er} janvier 2011	(15,3)	(229,1)	(1 686,6)	0,0	(39,7)	(1 970,7)
Amortissements	(2,2)	(32,5)	(120,5)		(4,9)	(159,9)
Cessions	0,5	2,3	75,5		1,3	79,7
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2011	(16,9)	(259,2)	(1 731,6)	0,0	(43,3)	(2 051,0)
Au 1 ^{er} janvier 2012	(16,9)	(259,2)	(1 731,6)	0,0	(43,3)	(2 051,0)
Amortissements	(4,2)	(37,7)	(124)		(3,9)	(169,8)
Cessions	0,1	1,0				1,1
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2012	(21,0)	(295,9)	(1 855,6)	0,0	(47,2)	(2 219,7)
Valeurs nettes						
Au 31 décembre 2011	135,0	350,3	1 287,5	236,7	8,4	2 017,9
Au 31 décembre 2012	242,7	370,8	1 191,9	206,2	4,9	2 016,5

Immeubles de placement

Le Groupe ne dispose pas d'immeubles de placement au 31 décembre 2012.

NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Part non courante		
- instruments financiers dérivés		
- actifs disponibles à la vente		
- prêts et créances	40,7	42,7
Total	40,7	42,7
Part courante		
- instruments financiers dérivés	12,2	12,2
- actifs disponibles à la vente		
- prêts et créances		
Total	12,2	12,2
Total autres actifs financiers	52,9	54,9

16.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés concernent les couvertures de charge à terme qualifiés de Trading.

16.2. Prêts et créances

Les prêts et créances se décomposent en valeur nette comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Part non courante		
- prêts au personnel	0,6	2,8
- Dépôts et cautionnements	40,1	39,9
Total	40,7	42,7

NOTE 17. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Stocks de marchandises	0,0	0,0
Stocks de matières et fournitures consommables	381,3	454,1
En-cours de production	112,8	157,0
Stocks de produits finis intermédiaires	350,4	373,6
Total des stocks en valeur brute	844,5	984,7
Montant de la perte de valeur en début de période	(63,4)	(62,1)
Perte de valeur constatée sur la période	(17,1)	(4,1)
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions		
Reprise de perte de valeur devenue sans objet		
Autres mouvements		
Montant de la perte de valeur en fin de période	(80,5)	(66,2)
Total Stocks, net	764,0	918,5

NOTE 18. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients et autres débiteurs au 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Clients et comptes rattachés, part > 1 an		
Créances sur cession d'actifs, part > 1 an		
Dépréciation clients et comptes rattachés, part > 1 an		
Dépréciation créances sur cession d'actifs, part > 1 an		
Total autres débiteurs non courants		
Clients et comptes rattachés	895,0	1 429,6
Dépréciation clients et comptes rattachés	(124,5)	(114,3)
Total Créances clients	770,5	1 315,3
Fournisseurs débiteurs – Avances et acomptes	8,2	14,4
Personnel - débiteur	0,8	1,1
Etat - débiteur	175,8	226,1
Comptes d'associés débiteurs	0,2	0,3
Créances sur cession d'actifs		
Autres débiteurs	11,0	24,8
Compte de régularisation – Actif	1,0	1,0
Total Autres débiteurs courants	197,0	267,7

NOTE 19. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Titres et valeurs de placement		
Banque	227,6	29,5
Autres comptes de trésorerie	12,0	12,6
Total	239,6	42,1

NOTE 20. CAPITAUX PROPRES

20.1. Politique de Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation, afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit :

- ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires ;
- rembourser du capital aux actionnaires ;
- émettre de nouvelles actions ; ou
- vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

Le Groupe utilise différents indicateurs, dont le levier financier (endettement net / capitaux propres), qui fournit aux investisseurs une vision de l'endettement du Groupe comparativement au total des capitaux propres. Ces fonds propres incluent notamment la réserve des variations de valeur des couvertures des flux de trésorerie et la réserve de variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente (AFS).

20.2. Variation des capitaux propres part du Groupe

En Millions de DHS	31-déc-12	31-déc-11
Capitaux propres consolidés en début d'exercice	2 265,8	2 159,1
Dividendes versés	0	0
Autres variations	(11,7)	0
Augmentation de capital		
Résultat net (Part du Groupe) de la période	(93,2)	106,7
Capitaux propres consolidés Part du Groupe	2 160,9	2 265,8

20.3. Variation des réserves Groupe

Les réserves se décomposent de la façon suivante :

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Réserve légale	39,0	39,0
Réserve de conso Groupe	108,0	153,5
Autres réserves Groupe	773,8	781,7
Autres réserves	845,7	845,7
Report à nouveau	95,9	-52,4
Réserves Groupe	1 862,4	1 767,5

- La réserve de consolidation Groupe est passée de 153,5 MMAD en 2011 à 108,0 en 2012.

- Les autres réserves Groupe comprennent l'impact de la première adoption des normes IAS/IFRS. Leur variation entre 2011 et 2012 a pour origine les impacts des retraitements IFRS du résultat au 31 Décembre 2012.

- Les autres réserves comprennent les réserves réglementées et les réserves facultatives de la société Sonasid.

20.4. Variation des intérêts minoritaires

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Intérêts minoritaires en début d'exercice	5,6	6,7
Dividendes versés		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	(1,2)	(1,1)
Intérêts minoritaires	4,4	5,6

NOTE 21. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Litiges	4,9	4,9
Autres risques	82,5	73,4
Total	87,4	78,3
Dont :		
- Part non courante	83,6	75,2
- Part courante	3,8	3,1

La variation de ces provisions entre 2011 et 2012 s'analyse comme suit :

En Millions de MAD	Solde au 1 ^{er} janvier 2012	Dotations de l'exercice	Reprise provisions	Solde au 31 décembre 2011
Litiges	4,9			4,9
Autres risques	73,4	9,1		82,5
Total	78,3	9,1		87,4
Dont :				
- Part non courante	75,2	8,4		83,6
- Part courante	3,1	0,7		3,8

NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL

En Millions de MAD	Retraites et indemnités assimilées	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites
aux	31-déc-12	31-déc-12
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	6,07	68,20
Coût des services	0,42	2,66
Charge d'intérêt	0,29	3,66
Cotisations des participants	0,00	0,00
Modifications des plans (Coût des services passés)	0,59	0,00
Variations de périmètre /	0,00	0,00
Business Combination (seulement si significatif)	0,00	0,00
Réduction	0,00	0,00
Liquidation de régimes	0,00	0,00
Prestations payées	-0,03	-1,40
Pertes / Gains actuariels	-0,53	-13,01
Ecart de Change	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Montant des engagements à la clôture de l'exercice	6,81	60,11

En Millions de MAD	Retraites et indemnités assimilées	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites
aux	31-déc-12	31-déc-12
Valeur de marché des actifs affectés aux plans à l'ouverture	0,00	0,00
Rendement attendu des actifs	0,00	0,00
Cotisations de l'employeur	0,03	1,40
Cotisations des participants	0,00	0,00
Variations de périmètre /	0,00	0,00
Business Combination (seulement si significatif)	0,00	0,00
Réduction	0,00	0,00
Liquidation de régimes	0,00	0,00
Prestations payées	-0,03	-1,40
Pertes/Gains actuariels	0,00	0,00
Ecart de conversion	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Valeur de marché des actifs affectés aux plans à la clôture	0,00	0,00

En Millions de MAD	Retraites et indemnités assimilées	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites
aux	31-déc-12	31-déc-12
Coût des services	0,42	2,66
Charge d'intérêt	0,29	3,66
Rendements attendus des actifs	0,00	0,00
Effet de la limitation des surplus	0,00	0,00
Amortissement du coût des services passés	0,59	0,00
Amortissement des pertes/gains actuariels	-0,15	-0,28
Réduction	0,00	0,00
Liquidation suppression	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Charge de la période	1,15	6,04

En Millions de MAD	Retraites et indemnités assimilées	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites
aux	31-déc-12	31-déc-12
Engagement net	6,81	60,11
Limitation de l'actif de retraite	0,00	0,00
Coûts des services passés non reconnus	0,00	0,00
Gains/Pertes actuariels non reconnus	2,76	22,30
Actif/Provision net figurant au bilan	9,57	82,41

En Millions de MAD	Avantages du personnel
Montant (Provisions) au 1 ^{er} janvier 2011	-86,23
Dotations de la période / Charges de la période (y compris reprises de provision)	-7,19
Reprises pour utilisation / Prestations payées	1,43
Variation de périmètre	0,00
Business combination (seulement si significatif)	0,00
Ecart de conversion	0,00
Montant (Provisions) au 31 décembre 2011	-91,98

NOTE 23. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières courantes et non courantes du Groupe se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Emprunts auprès des établissements de crédit	150,0	350,0
Dettes de location financement	91,3	2,8
Total dettes financières non courantes	241,3	352,8
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	302,1	185,6
Dettes de location financement	4,0	1,6
Instrumentés dérivés de couverture		
Total dettes financières courantes	306,1	187,2
Total	547,4	540,0

Les emprunts courants auprès des établissements de crédit concernent essentiellement les découverts bancaires et autres crédits de trésorerie.

NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres crédateurs du Groupe se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Dettes fournisseurs non courants		
Compte de régularisation - passif - part > 1 an	44,3	47,0
Total Autres crédateurs non courants	44,3	47,0
Total Fournisseurs et Autres crédateurs non courants	44,3	47,0

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Fournisseurs et comptes rattachés	641,4	993,6
Clients créditeurs Avances & Acomptes	47,8	25,3
Personnel créditeur	16,7	16,8
Organismes sociaux	4,7	12,4
Etat créditeur	228,4	330,1
Comptes d'associés créditeurs	1,2	1,2
Dettes s/ acquis. d'actifs		
Autres créanciers	2,2	1,2
Compte de régularisation - passif	5,5	4,7
Total Autres crédateurs courants	306,5	391,7
Total Fournisseurs et Autres crédateurs courants	947,9	1 385,3

Le compte de régularisation-passif - part > 1 an comprend la part à plus d'un an des subventions d'investissements.

NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS

25.1. Juste valeur des actifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des créances d'exploitation, de la trésorerie, des comptes courants de trésorerie est une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Titres de participation dans des sociétés non consolidées :
 - > Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse publié le jour de la clôture considérée.
 - > Pour les actions de sociétés non cotées, lorsque la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont valorisés à la quote-part de situation nette IFRS, ou à défaut à la quote-part de la situation nette établie selon les règles marocaines. En l'absence d'information sur la situation nette IFRS ou Maroc Gaap, les titres sont valorisés à leur coût.
- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux, de change et de matières est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

En millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Clients et autres débiteurs	967,4	1 583,0
Autres actifs financiers	52,9	54,9
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	239,6	42,1
Total	1 259,9	1 680,0

25.2. Juste valeur des passifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des concours bancaires courants, des dettes fournisseurs et autres crédateurs et des emprunts à court terme apparaît comme une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Dettes de financement : la juste valeur des dettes de financement (emprunts obligataires, dettes auprès des établissements de crédit ...) correspond à leur coût amorti (valeur nominale diminuée des frais d'émission de l'emprunt si ces derniers représentent au moins 1% de cette valeur).
- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux et de change est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des passifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Fournisseurs et autres crédateurs	992,2	1 432,3
Dettes financières non courantes	241,3	352,8
Dettes financières courantes	306,1	187,2
Total	1 539,6	1 972,3

25.3. Gestion des risques

De par ses activités, le Groupe est exposé au risque de change.

Pour réduire et gérer son exposition au risque de variation de change, le Groupe Sonasid utilise des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et/ou les engagements fermes à l'importation. Comptablement, ces instruments dérivés ne sont pas qualifiés de couverture.

Ces risques sont contrôlés par une équipe dédiée et indépendante, ayant la faculté le cas échéant de rapporter directement à la Direction Générale. L'intégralité de ces dérivés est comptabilisée à la juste valeur au bilan.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Instruments dérivés - actif	12,2	12,2
- change	12,2	12,2
Instruments dérivés - passif		
- change		

- Risque de crédit et de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie. Le Groupe a mis en place des politiques visant à limiter son exposition au risque de contrepartie. Ces politiques reposent sur une sélection rigoureuse des contreparties en fonction de plusieurs critères (ex : actifs et capitaux propres, notations des agences de notation ...), et selon les échéances de transaction.

Les principales mesures prises pour le groupe concernent la limitation du risque de crédit clients. Ainsi, dès début Janvier 2007, le Groupe a souscrit à une Assurance couvrant le Crédit Client.

NOTE 26. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le résultat opérationnel courant inclus une charge de loyer relative aux contrats de location simple de **10,3 MMAD** au 31 Décembre 2011 et de **10,3 MMAD** au 31 Décembre 2012.

Ci-joints les engagements de loyers pour les cinq prochaines années :

En Millions de MAD	31-déc-12
2013	10,3
2014	10,3
2015	10,3
2016	10,3
Au-delà de 2016	0

NOTE 27. AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Avals, cautions et garanties donnés	91,9	31,0
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués		
Autres engagements donnés	390,0	225,4
Total	481,9	256,4

Engagements reçus

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Avals, cautions et garanties reçus	201,4	306,3
Nantissement et hypothèques reçus	10,0	10,0
Autres engagements reçus		
Total	211,4	316,3

NOTE 28. PASSIFS EVENTUELS

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

Par ailleurs, le Groupe a d'autres passifs éventuels liés aux lois sur l'environnement (les décrets d'application n'ayant pas encore été promulgués). Toutefois, ces éléments ne devraient pas amener le groupe à comptabiliser un passif.

NOTE 29. PARTIES LIÉES

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Administrateurs	1,1	1,1
Membres du comité de direction	10,0	10,0
Total	11,1	11,1

NOTE 30. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

30.1. Détail de l'incidence de la variation du BFR sur la trésorerie de l'exercice

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Variation des stocks	154,5	(51,3)
Variation des créances	625,4	(251,6)
Variation des dettes	(440,0)	403,5
Variation du BFR	329,9	100,6

30.2. Réconciliation de la trésorerie affichée au bilan et au TFT

En Millions de MAD	31-déc-12	31-déc-11
Trésorerie et équivalents de trésorerie	239,6	42,1
Trésorerie Passive (Montant inclus dans les dettes courantes envers les établissements de crédit)	(302,1)	(185,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie - bilan	(62,5)	(143,5)
- Titres et valeurs de placement		
Trésorerie et équivalents de trésorerie - TFT	(62,5)	(143,5)

NOTE 31. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis le 31 Décembre 2012.

NOTE 32. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2012

	31 Décembre 2011			31 Décembre 2010		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SOPASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

58

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Price Waterhouse
101, Bd Massira Al Khadra
20 100 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
SOPASID
Casablanca

ERNST & YOUNG

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2012

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société SOPASID et de ses filiales (Groupe SOPASID) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2012, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 2.165,3 compte tenu d'une perte nette consolidée de MMAD 94,3.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés, cités au premier paragraphe ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe SOPASID constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 15 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

PRICE WATERHOUSE

Mohamed Haddou-Bouazza

Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

Price Waterhouse
101, Boulevard Massira Al Khadra
20 100 CASABLANCA
Tél: 022 96 40 40 - 022 77 90 00
Fax: 022 99 15 56 - 022 77 90 90
I.F. 01031135 - R.C. 54553 - C.O.S. 10169920

ERNST & YOUNG
Bachir Tazi
Associé

COMPTES SOCIAUX

/ BILAN ACTIF

Au : 31/12/2012					
	ACTIF	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	5 453 359,32	5 453 359,32	-	174 209,84
	• Frais préliminaires	-	-	-	-
	• Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 453 359,32	5 453 359,32	-	174 209,84
	• Primes de remboursement des obligations	-	-	-	0,00
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	46 632 259,29	39 304 893,02	7 327 366,27	16 213 027,23
	• Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
	• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	35 805 766,58	31 813 266,53	3 992 500,05	6 190 488,22
	• Fonds commercial	7 491 626,49	7 491 626,49	-	7 491 626,49
	• Autres immobilisations incorporelles	3 334 866,22	-	3 334 866,22	2 530 912,52
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	3 661 013 349,86	2 610 343 764,18	1 050 669 585,68	1 186 313 681,63
	• Terrains	108 948 765,00	4 516 314,35	104 432 450,65	45 914 676,28
	• Constructions	467 275 704,03	236 968 495,65	230 307 208,38	255 501 035,25
	• Installations techniques, matériel et outillage	2 805 090 499,05	2 296 343 686,58	508 746 812,47	645 411 405,77
	• Matériel de transport	42 714 415,97	42 598 115,97	116 300,00	477 133,33
	• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	27 851 874,28	25 494 377,30	2 357 496,98	3 527 504,04
	• Autres immobilisations corporelles	4 569 219,59	4 422 774,33	146 445,26	414 133,92
	• Immobilisations corporelles en cours	204 562 871,94	-	204 562 871,94	235 067 793,04
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	99 182 247,51	243 850,95	98 938 396,56	100 890 481,32
	• Prêts immobilisés	834 155,95	243 850,95	590 305,00	2 542 389,76
	• Autres créances financières	39 853 991,56	-	39 853 991,56	39 853 991,56
	• Titres de participation	58 494 100,00	-	58 494 100,00	58 494 100,00
	• Autres titres immobilisés	-	-	-	0,00
	ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	0,00
	• Diminution des créances immobilisées	-	-	-	0,00
	• Augmentation des dettes de financement	-	-	-	0,00
	TOTAL I (A + B + C + D + E)	3 812 281 215,98	2 655 345 867,47	1 156 935 348,51	1 303 591 400,02
	STOCKS (F)	733 204 218,37	65 694 932,98	667 509 285,39	859 494 014,03
	• Marchandises	-	-	-	0,00
	• Matières et fournitures consommables	352 507 494,59	63 350 162,68	289 157 331,91	364 095 698,71
	• Produits en cours	114 859 084,64	-	114 859 084,64	161 400 365,67
	• Produits intermédiaires et produits résiduels	15 531 225,30	-	15 531 225,30	17 911 756,15
	• Produits finis	250 306 413,84	2 344 770,30	247 961 643,54	316 086 193,50
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	904 683 577,67	81 300 949,25	823 382 628,42	1 306 497 329,63
	• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	6 166 238,41	-	6 166 238,41	7 128 071,18
	• Clients et comptes rattachés	703 354 410,58	81 300 949,25	622 053 461,33	1 102 814 662,78
	• Personnel - Débiteur	552 647,98	-	552 647,98	655 566,66
	• Etat - Débiteur	122 575 188,83	-	122 575 188,83	170 125 427,24
	• Comptes d'associés	60 222 169,70	-	60 222 169,70	311 150,74
	• Autres débiteurs	10 833 211,86	-	10 833 211,86	24 451 034,03
	• Comptes de régularisation-Actif	979 710,31	-	979 710,31	1 011 417,00
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	-	-	-	0,00
	ÉCART DE CONVERSION - ACTIF (éléments circulants) (I)	1 256 189,02	-	1 256 189,02	1 067 716,01
	TOTAL II (F + G + H + I)	1 639 143 985,06	146 995 882,23	1 492 148 102,83	2 167 059 059,67
	TRÉSORERIE - ACTIF	226 728 099,63	-	226 728 099,63	31 699 848,27
	• Chèques et valeurs à encaisser	-	-	-	3 190 884,32
	• Banques, T.G et C.C.P. débiteurs	226 697 323,45	-	226 697 323,45	28 474 237,56
	• Caisses, Régies d'avances et accreditifs	30 776,18	-	30 776,18	34 726,39
	TOTAL III	226 728 099,63	-	226 728 099,63	31 699 848,27
	TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	5 678 153 300,67	2 802 341 749,70	2 875 811 550,97	3 502 350 307,96

Arrêté l'Actif du bilan 2012 à la somme de : 2 875 811 550,97

Deux milliards huit cent soixante-quinze millions huit cent onze mille cinq cent cinquante dirhams et quatre-vingt-dix-sept centimes

60

/ BILAN PASSIF

Au : 31/12/2012			
	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
		CAPITAUX PROPRES	
• Capital social ou personnel (1)	390 000 000,00	390 000 000,00	
• moins: actionnaires, capital souscrit non appelé = Capital appelé dont versé.....	390 000 000,00	390 000 000,00	
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 604 062,88	1 604 062,88	
• Ecart de réévaluation			
• Réserve légale	39 000 000,00	39 000 000,00	
• Autres réserves	845 654 313,94	845 654 313,94	
• Report à nouveau (2)	95 880 583,81	-52 364 615,82	
• Résultats nets en Instance d'affectation (2)			
• Résultat net de l'exercice (2)	-77 814 943,31	148 245 199,63	
Total des Capitaux propres (A)	1 294 324 017,32	1 372 138 960,63	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	270 385 378,71	341 068 302,59	
• Subventions d'investissement	19 322 828,15	25 150 981,55	
• Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires	251 062 550,56	315 917 321,04	
• Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition			
• Provisions réglementées pour investissements			
• Provisions réglementées pour reconstitution des gisements			
• Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements			
• Autres provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)	150 000 000,00	350 000 000,00	
• Emprunts Obligataires			
• Emprunts auprès des établissements de crédit	150 000 000,00	350 000 000,00	
• Avances de l'Etat			
• Dettes rattachées à des participations et billets de fonds			
• Avances reçues et comptes courants bloqués			
• Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)	83 619 511,08	83 619 511,08	
• Provisions pour risques	83 619 511,08	83 619 511,08	
• Provisions pour charges			
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)			
• Augmentation des créances Immobilisées			
• Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 798 328 907,11	2 146 826 774,30	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	840 423 408,04	1 307 991 456,27	
• Fournisseurs et comptes rattachés	631 895 797,98	982 381 329,04	
• Clients crédateurs, avances et acomptes	3 500 000,00	24 759 101,12	
• Personnel - Crédateur	15 423 090,91	13 356 727,07	
• Organismes Sociaux		7 019 911,19	
• Etat - Crédateur	185 436 580,12	277 149 385,16	
• Comptes d'associés - Crédateurs	1 120 000,00	1 216 200,00	
• Autres Créanciers	678 868,85	926 668,85	
• Comptes de régularisation-Passif	2 369 070,18	1 182 133,84	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	1 256 189,02	1 067 716,01	
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)	192 512,16	2 338 461,36	
TOTAL II (F + G + H)	841 872 109,22	1 311 397 633,64	
TRÉSORERIE - PASSIF	235 610 534,65		
• Crédits d'escompte			
• Crédits de Trésorerie	230 000 000,00		
• Banques (soldes créditeurs)	5 610 534,65	44 125 900,02	
TOTAL III	235 610 534,65	44 125 900,02	
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	2 875 811 550,97	3 502 350 307,96	

(1) capital personnel débiteur (-)

(2) bénéficiaire (+); déficitaire (-)

Arrêté le Passif du bilan 2012 à la somme de : 2 875 811 550,97

Deux milliards huit cent soixante-quinze millions huit cent onze mille cinq cent cinquante dirhams et quatre-vingt-dix-sept centimes

COMPTES SOCIAUX

/ COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

Exercice du : 01/01/2012 au 31/12/2012				
NATURE	OPERATIONS		TOTAL DE L'EXERCICE 3=1+2	SITUATION COMPARATIVE AU 31/12/2011 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
• Ventes de marchandises (en l'état)				
• Ventes de biens et services produits	4 742 330 297,13	4 294 770,70	4 746 625 067,83	5 384 424 756,67
• Variation de stocks de produits(±) (1)	-118 899 103,71		-118 899 103,71	105 672 689,18
• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même.				
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation				
• Reprises d'exploitation; transferts de charges.	68 362 367,75		68 362 367,75	66 559 510,92
TOTAL I	4 691 793 561,17	4 294 770,70	4 696 088 331,87	5 556 656 956,77
II CHARGES D'EXPLOITATION				
• Achats revendus (2) de marchandises				
• Achats consommés (2) de matières et fournitures	4 045 754 519,26	-577 731,68	4 045 176 787,58	4 607 782 620,28
• Autres charges externes	301 690 985,88	-607 823,61	301 083 162,27	310 663 155,66
• Impôts et taxes	7 905 047,40		7 905 047,40	8 719 064,40
• Charges de personnel	164 723 224,12	-9 210,07	164 714 014,05	163 774 479,14
• Autres charges d'exploitation	1 120 000,00		1 120 000,00	1 200 000,00
• Dotation d'exploitation	267 623 731,01		267 623 731,01	300 129 264,41
TOTAL II	4 788 817 507,67	-1 194 765,36	4 787 622 742,31	5 392 268 583,89
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-91 534 410,44	164 388 372,88
IV PRODUITS FINANCIERS				
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
• Gains de change	15 140 677,33		15 140 677,33	10 106 665,25
• Intérêts et autres produits financiers	1 739 065,81		1 739 065,81	215 767,00
• Reprises financières; transfert de charges	1 067 716,01		1 067 716,01	681 058,98
TOTAL IV	17 947 459,15		17 947 459,15	11 003 491,23
V CHARGES FINANCIÈRES				
• Charges d'intérêts	26 073 348,87		26 073 348,87	32 765 584,87
• Pertes de change	9 200 175,62		9 200 175,62	15 842 019,05
• Autres charges financières				
• Dotations financières	1 256 189,02		1 256 189,02	1 067 716,01
TOTAL V	36 529 713,51		36 529 713,51	49 675 319,93
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			-18 582 254,36	-38 671 828,70
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)			-110 116 664,80	125 716 544,18

(1) Variation de stocks : stock final-stock initial; augmentation (+); diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

/ COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (suite)

Exercice du : 01/01/2012 au 31/12/2012				
NATURE	OPERATIONS		TOTAL DE L'EXERCICE 3=1+2	SITUATION COMPARATIVE AU 31/12/2011 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
VII RÉSULTAT COURANT (reports)			-110 116 664,80	125 716 544,18
VIII PRODUITS NON COURANTS				
• Produits des cessions d'immobilisations	7 455 673,34		7 455 673,34	122 762 612,23
• Subventions d'équilibre				
• Reprises sur subventions d'investissement	5 828 153,40		5 828 153,40	6 608 153,40
• Autres produits non courants	10 514 402,89		10 514 402,89	4 756 092,65
• Reprises non courantes ; transferts de charges	78 805 592,07		78 805 592,07	84 832 024,30
TOTAL VIII	102 603 821,70		102 603 821,70	218 958 882,58
IX CHARGES NON COURANTES				
• Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées	2 580 046,81		2 580 046,81	118 936 156,07
• Subventions accordées				
• Autres charges non courantes	29 866 656,40		29 866 656,40	18 606 166,67
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	13 950 821,59		13 950 821,59	25 668 330,34
TOTAL IX	46 397 524,80		46 397 524,80	163 210 653,08
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			56 206 296,90	55 748 229,50
XI RÉSULTAT AVANT IMPOTS (VII-X)			-53 910 367,90	181 464 773,68
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS			23 904 575,42	33 219 574,05
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)			-77 814 943,31	148 245 199,63

XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			4 816 639 612,72	5 786 619 330,58
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			4 894 454 556,04	5 638 374 130,95
XVI RÉSULTAT NET (PRODUITS-CHARGES)			-77 814 943,31	148 245 199,63

COMPTES SOCIAUX

/ ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

		Exercice du : 01/01/2012 au 31/12/2012	
I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R.)		31/12/2012	31/12/2011
1	Ventes de marchandises en l'état		
2	- Achats revendus de marchandises		
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT		
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	4 627 725 964,12	5 490 097 445,85
3	• Ventes de biens et services produits	4 746 625 067,83	5 384 424 756,67
4	• Variation stocks de produits	-118 899 103,71	105 672 689,18
5	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)	4 346 259 949,85	4 918 445 775,94
6	• Achats consommés de matières et fournitures	4 045 176 787,58	4 607 782 620,28
7	• Autres charges externes	301 083 162,27	310 663 155,66
IV	= VALEUR AJOUTÉE (I + II - III)	281 466 014,27	571 651 669,91
8	+ Subventions d'exploitation		
V	9 - Impôts et taxes	7 905 047,40	8 719 064,40
10	- Charges de personnel	164 714 014,05	163 774 479,14
	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	108 846 952,82	399 158 126,37
	= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
11	+ Autres produits d'exploitation		
12	- Autres charges d'exploitation	1 120 000,00	1 200 000,00
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	68 362 367,75	66 559 510,92
14	- Dotations d'exploitation	267 623 731,01	300 129 264,41
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	-91 534 410,44	164 388 372,88
VII	± RÉSULTAT FINANCIER	-18 582 254,36	-38 671 828,70
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	-110 116 664,80	125 716 544,18
IX	± RÉSULTAT NON COURANT	56 206 296,90	55 748 229,50
15	- Impôts sur les résultats	23 904 575,42	33 219 574,05
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-77 814 943,31	148 245 199,63
II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (par la méthode dite additive)			
1	• Bénéfice +	-77 814 943,31	148 245 199,63
	• Perte -		
2	+ Dotation d'exploitation (1)	200 824 908,21	225 634 816,67
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)	13 950 821,59	25 668 330,34
5	- Reprises d'exploitation. (2)		306 214,97
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)	84 633 745,47	91 440 177,70
8	- Produits des cessions d'immobilisations	7 455 673,34	122 762 612,23
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées.	2 580 046,81	118 936 156,07
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	47 451 414,49	303 975 497,81
10	- Distributions de bénéfices		
II	AUTOFINANCEMENT	47 451 414,49	303 975 497,81

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprise sur subventions d'investissements

/ TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

		Exercice du : 01/01/2012 au 31/12/2012			
I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN				Variations a - b	
MASSES		31/12/2012	31/12/2011	Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	1 798 328 907,11	2 146 826 774,30	348 497 867,19	
2	Moins actif immobilisé	1 156 935 348,51	1 303 591 400,02		146 656 051,51
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2)	(A) 641 393 558,60	843 235 374,28	201 841 815,68	
4	Actif circulant	1 492 148 102,83	2 167 059 059,67		674 910 956,84
5	Moins Passif circulant	841 872 109,22	1 311 397 633,64	469 525 524,42	
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5)	(B) 650 275 993,61	855 661 426,03		205 385 432,42
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	-8 882 435,02	-12 426 051,75	3 543 616,73	
II. EMPLOIS ET RESSOURCES					
		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I.	RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
	AUTOFINANCEMENT (A)		47 451 414,49		303 975 497,81
	• Capacité d'autofinancement		47 451 414,49		303 975 497,81
	• Distributions de bénéfices		0,00		
	CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		9 407 758,10		123 744 288,81
	• Cession d'immobilisations incorporelles		0,00		0,00
	• Cession d'immobilisations corporelles		7 455 673,34		122 762 612,23
	• Cession d'immobilisations financières		0,00		0,00
	• Récupération sur créances immobilisées		1 952 084,76		981 676,58
	AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		0,00		0,00
	• Augmentations de capital, apports				
	• Subventions d'investissement				
	AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
	(nettes de primes de remboursement)				
	TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	0,00	56 859 172,59	0,00	427 719 786,62
II.	EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
	ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	58 700 988,27		195 282 066,42	
	• Acquisitions d'immobilisations incorporelles	803 953,70		306 123,00	
	• Acquisitions d'immobilisations corporelles	57 897 034,57		194 075 746,92	
	• Acquisitions d'immobilisations financières				
	• Augmentations des créances immobilisées	0,00		900 196,50	
	REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
	REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	200 000 000,00		100 000 000,00	
	EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)	0,00		0,00	
	TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	258 700 988,27		295 282 066,42	
III.	VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		205 385 432,42	0,00	127 543 911,70
IV.	VARIATION DE LA TRÉSORERIE	3 543 616,73		259 981 631,90	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL	262 244 605,00	262 244 605,00	555 263 698,32	555 263 698,32

↗ Augmentations

↘ Diminutions

COMPTES SOCIAUX

/ ÉTAT DES DÉROGATIONS

Au : 31/12/2012		
INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

/ ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Au : 31/12/2012		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS.
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

/ TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	Exercice du : 01/01/2012 au 31/12/2012						MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		AUGMENTATION			DIMINUTION			
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	5 453 359,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 453 359,32
• Frais préliminaires	0,00							0,00
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 453 359,32							5 453 359,32
• Primes de remboursement d'obligations	0,00							0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 828 305,59	803 953,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 632 259,29
• Immobilisation en recherche et développement	0,00							0,00
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	35 805 766,58							35 805 766,58
• Fonds commercial	7 491 626,49							7 491 626,49
• Autres immobilisations incorporelles	2 530 912,52	803 953,70						3 334 866,22
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 606 782 074,72	57 897 034,57	0,00	84 136 292,90	3 665 759,59	0,00	84 136 292,74	3 661 013 349,86
• Terrains	50 062 805,59	794 936,00		59 076 783,00	985 759,59			108 948 765,00
• Constructions	469 955 704,03				2 680 000,00			467 275 704,03
• Installations techniques, matériel et outillage	2 776 908 345,40	3 470 726,93		24 711 426,72				2 805 090 499,05
• Matériel de transport	42 714 415,97							42 714 415,97
• Mobilier, matériel de bureau et aménagement	27 503 791,10			348 083,18				27 851 874,28
• Autres immobilisations corporelles	4 569 219,59							4 569 219,59
• Immobilisations corporelles en cours	235 067 793,04	53 631 371,64					84 136 292,74	204 562 871,94

/ TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul d'amortissement début exercice (1)	Dotation de l'exercice (2)	Exercice du : 01/01/2012 au 31/12/2012	
			Amortissements s/Immobilisations sorties (3)	Cumul d'amortissement fin exercice (4) = 1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	5 279 149,48	174 209,84	0,00	5 453 359,32
• Frais préliminaires	0,00	0,00		0,00
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 279 149,48	174 209,84	0,00	5 453 359,32
• Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00		0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 615 278,36	2 197 988,17	0,00	31 813 266,53
• Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00		0,00
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	29 615 278,36	2 197 988,17		31 813 266,53
• Fonds commercial	0,00	0,00		0,00
• Autres Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 420 468 393,25	190 961 083,71	1 085 712,78	2 610 343 764,18
• Terrains	4 148 129,31	505 231,16	137 046,12	4 516 314,35
• Constructions	214 454 668,78	23 462 493,53	948 666,66	236 968 495,65
• Installations techniques, matériel et outillage	2 131 496 939,63	164 846 746,95		2 296 343 686,58
• Matériel de transport	42 237 282,64			42 598 115,97
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements	23 976 287,22	1 518 090,08		25 494 377,30
• Autres immobilisations corporelles	4 155 085,67	267 688,66		4 422 774,33
• Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00

/ TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Au : 31/12/2012									
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.p.c. de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
LONGOMETAL ARMATURE	INDUSTRIE	60 346 000,00	96,93%	58 494 100,00	58 494 100,00	31/12/2012	114 617 307,41	-57 497 342,55	0
TOTAL		60 346 000,00	0,97	58 494 100,00	58 494 100,00	31/12/2012	114 617 307,41	-57 497 342,55	0,00

/ TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	243 850,95	7 491 626,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 735 477,44
2. Provisions réglementées	315 917 321,04	0,00	0,00	13 950 821,59	0,00	0,00	78 805 592,07	251 062 550,56
3. Provisions durables pour risques et charges	83 619 511,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 619 511,08
SOUS TOTAL (A)	399 780 683,07	7 491 626,49	0,00	13 950 821,59	0,00	0,00	78 805 592,07	342 417 539,08
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	146 421 206,38	66 798 822,81			66 224 146,96			146 995 882,23
5. Autres provisions pour risques et charges	1 067 716,01		1 256 189,02			1 067 716,01		1 256 189,02
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00							0,00
SOUS TOTAL (B)	147 488 922,39	66 798 822,81	1 256 189,02	0,00	66 224 146,96	1 067 716,01	0,00	148 252 071,25
TOTAL (A+B)	547 269 605,46	74 290 449,30	1 256 189,02	13 950 821,59	66 224 146,96	1 067 716,01	78 805 592,07	490 669 610,33

COMPTES SOCIAUX

/ TABLEAU DES CRÉANCES

Au : 31/12/2012								
CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	40 688 147,51	40 444 296,56		243 850,95				
• Prêts immobilisés	834 155,95	590 305,00		243 850,95				
• Autres créances financières	39 853 991,56	39 853 991,56						
DE L'ACTIF CIRCULANT	904 683 577,67		823 382 628,42	81 300 949,25		132 646 871,09	60 222 169,70	94 212 225,99
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	6 166 238,41		6 166 238,41					
• Clients et comptes rattachés	703 354 410,58		622 053 461,33	81 300 949,25				94 212 225,99
• Personnel	552 647,98		552 647,98					
• Etat	122 575 188,83		122 575 188,83			122 575 188,83		
• Comptes d'associés	60 222 169,70		60 222 169,70				60 222 169,70	
• Autres débiteurs	10 833 211,86		10 833 211,86			10 071 682,26		
• Comptes de régularisation-Actif	979 710,31		979 710,31					

/ TABLEAU DES DETTES

Au : 31/12/2012								
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	150 000 000,00	50 000 000,00	100 000 000,00					
• Emprunts obligataires								
• Autres dettes de financement	150 000 000,00	50 000 000,00	100 000 000,00					
DU PASSIF CIRCULANT	840 423 408,04	0,00	840 423 408,04		307 839 040,50	185 436 580,12	1 120 000,00	
• Fournisseurs et comptes rattachés	631 895 797,98		631 895 797,98		307 839 040,50			
• Clients créditeurs, avances et acomptes	3 500 000,00		3 500 000,00					
• Personnel	15 423 090,91		15 423 090,91					
• Organismes sociaux								
• Etat	185 436 580,12		185 436 580,12			185 436 580,12		
• Comptes d'associés	1 120 000,00		1 120 000,00				1 120 000,00	
• Autres créanciers	678 868,85		678 868,85					
• Comptes de régularisation - Passif	2 369 070,18		2 369 070,18					

/ TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Au : 31/12/2012					
TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• Sûretés données					
• Sûretés reçues	7 647 612,38	Hypothèque		Hypothèque en 1 ^{er} rang sur les titres fonciers des logements cédés	
	10 000 000,00	Hypothèque		Hypothèque de 1er rang sur un terrain pour la garanties du risque foncier évalué à 10 Millions de Dirhams des terrains litigieux cédés à la SNEC	

(1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 - (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

/ ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT - BAIL

Au : 31/12/2012		
ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
• CAUTIONS ET AVALS	61 974 000,00	969 000,00
• AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS		
• CREDIT D'ENLEVEMENT	30 000 000,00	30 000 000,00
• CREDITS DOCUMENTAIRES & REMISES DOCUMENTAIRES & ESCOMPTE	270 047 414,00	105 500 000,00
ENGAGEMENT RELATIF AUX AVANTAGES SOCIAUX ACCORDÉS POSTÉRIEUREMENT À L'EMPLOI, AUTRES QUE LES RETRAITES	86 230 000,00	86 230 000,00
• ENGAGEMENT DE CESSION DE 12 LOGEMENTS RESTANT A CEDER UNE VALEUR GLOBALE DE	3 070 642,08	3 070 642,08
• ENGAGEMENT DE CESSION DE TERRAIN POUR UNE VALEUR GLOBALE DE	30 629 563,79	30 629 563,79
• AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (UN GROUPE SCOLAIRE ET 3 LOGEMENTS ÉCONOMIQUES)		
• A LA GENDARMERIE ROYALE (2 LOGEMENTS ÉCONOMIQUES ET UN LOCAL A USAGE DE BUREAUX ET D'HABITATIONS)		
TOTAL MAD	481 951 619,87	256 399 205,87
ENGAGEMENTS REÇUS		
• AVALS ET CAUTIONS		
• CAUTIONS REÇUS DES CLIENTS	95 450 000,00	274 700 000,00
• CAUTIONS REÇUS DES FOURNISSEURS EN MAD	4 000 661,60	23 929 129,19
• CAUTIONS REÇUS DES FOURNISSEURS EN EUR	93 792 115,11	13 105 359,86
• CAUTIONS REÇUS DES FOURNISSEURS EN USD	15 293 830,05	2 238 999,79
• CAUTIONS REÇUS DES FOURNISSEURS EN SEK	2 357 561,29	2 266 450,00
• CAUTIONS REÇUS DES FOURNISSEURS EN GBP	489 659,90	41 321,51
TOTAL MAD	211 383 827,95	316 281 260,35
TOTAL EURO	99 450 661,60	298 629 129,19
TOTAL USD	93 792 115,11	13 105 359,86
TOTAL SEK	15 293 830,05	2 238 999,79
TOTAL GBP	2 357 561,29	2 266 450,00
	489 659,90	41 321,51



ERNST & YOUNG

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

**Aux Actionnaires de
SONASID
Twin Center, 18ème étage
Casablanca**

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Price Waterhouse
101, Bd Massira Al Khadra
20 100 Casablanca
Maroc

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 19 mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société SONASID comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 564 709 396 dont une perte nette de MAD 77 814 943.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SONASID au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

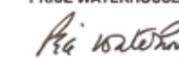
Casablanca, le 14 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes



ERNST & YOUNG
Bachir Tazi
Associé

PRICE WATERHOUSE



Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

Price Waterhouse
101, Boulevard Massira Al Khadra
20 100 CASABLANCA
Tel: 022 96 40 40 - 022 77 90 00
Fax: 022 99 11 56 - 022 77 90 90
I.F. 01051935 - R.C. 54333 - C.O.S. 1618610

70

RÉSOLUTIONS/EXERCICE 2012

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2012 tels qu'ils sont présentés, se soldant par une perte nette comptable de 77.814.943,31 MAD.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2012.

Troisième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 telle qu'elle a été complétée et modifiée par la Loi 20-05, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter au compte « report à nouveau », la perte nette comptable de l'exercice soit 77.814.943,31 MAD.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale décide d'octroyer aux Administrateurs des jetons de présence au titre de l'exercice comptable 2012 pour un montant brut de 80.000,00 MAD par Administrateur.

Sixième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Paul Kearns de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

Septième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation de M. Javier Serra Callejo en qualité d'administrateur et ce en remplacement de M. Paul Kearns.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Huitième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Robert Engel de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation de M. Paul Tetteroo en qualité d'administrateur et ce en remplacement de M. Robert Engel.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

Dixième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Vincent Le Gouic de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

Onzième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation de M. Jean-Pierre Mullié en qualité d'administrateur et ce en remplacement de M. Vincent Le Gouic.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

Douzième résolution

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.



SONASID

DIRECTION GÉNÉRALE

Twin Center Tour A - 18^{ème} étage

Angle Bd Zerktouni et Bd El Massira Al Khadra, Casablanca

Tél. : +212 (0) 522 95 41 00

Fax : +212 (0) 522 95 86 43

www.sonasid.ma